

BOOSTEZ VOTRE BUSINESS

SOLUCCIO

Les offres



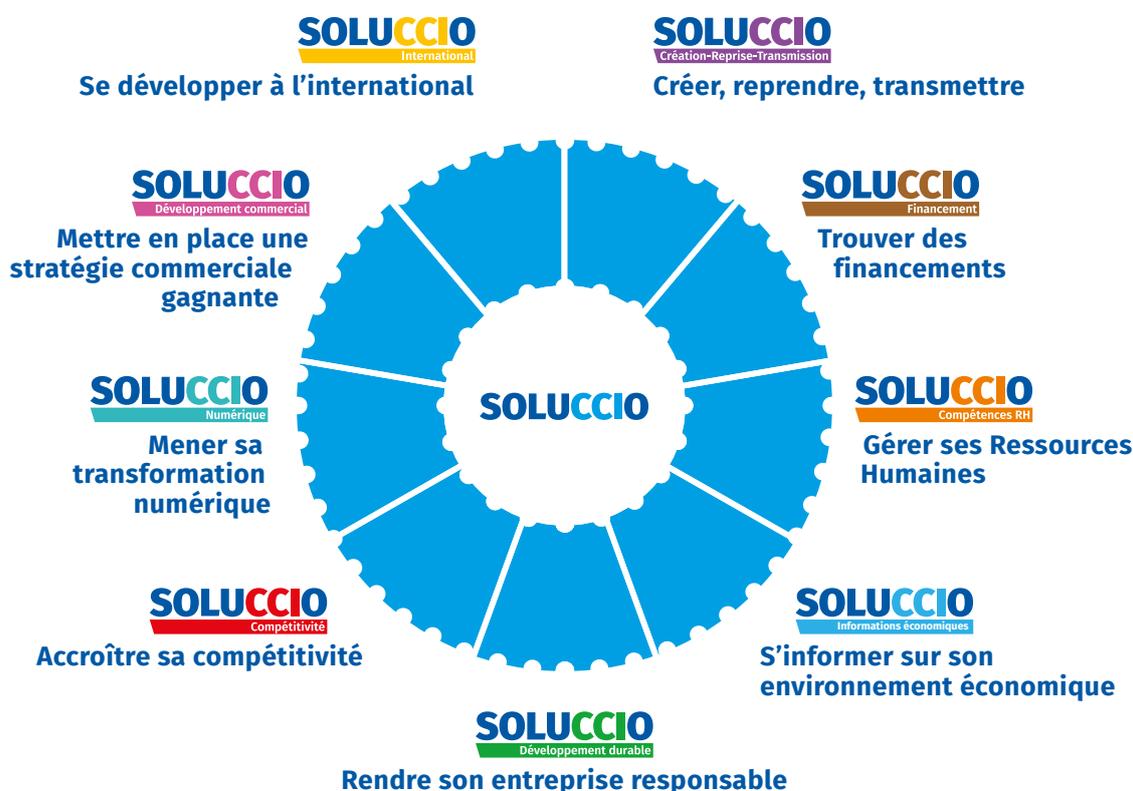
Votre CCI s'engage à vos
côtés pour faire grandir
votre entreprise



Les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Occitanie ont le plaisir de vous présenter le catalogue de leur **nouvelle offre de services** à destination des entreprises.

Depuis 2019 et l'adoption de la loi PACTE (Plan d'actions pour la croissance et la transformation des entreprises), les CCI se transforment afin de **rester au plus près de vous** et de vous offrir des services toujours **plus performants**, innovants, et adaptés à vos besoins.

Regroupée sous la marque SoluCCio, nous avons développé une offre experte intégrant nos missions de service public et des prestations à forte valeur ajoutée, autour de 9 grands domaines d'activités stratégiques :



Soluccio présente des offres d'information, de diagnostic et d'accompagnement dans chacun des domaines d'activités stratégiques afin de vous offrir des solutions tout au long de la vie de votre entreprise.

Comme 25 000 entreprises et 45 000 porteurs de projet chaque année, ayez le réflexe Soluccio, et prenez contact avec un de nos 250 conseillers partout en Occitanie.

SOLUCCIO

Les offres



SOLUCCIO

| | |
|--|------------|
| A propos..... | P2 |
| Entrenez..... | P4 |
| • Créez votre entreprise..... | P6 |
| • Reprenez une entreprise..... | P7 |
| • Vos 1ers pas d'entrepreneur..... | P8 |
| • Transmettez votre entreprise..... | P9 |
| Zoom sur les formalités..... | P11 |
| Financez vos projets..... | P12 |
| Accélérez avec le numérique..... | P16 |
| Dynamisez vos ressources humaines..... | P21 |
| Développement durable..... | P26 |
| • Préservez la santé et la sécurité de vos salariés..... | P28 |
| • Optimisez vos consommations d'énergie..... | P30 |
| • Nos solutions dédiées à l'industrie..... | P32 |
| • Construisez votre démarche environnementale..... | P33 |
| Développez vous à l'international..... | P35 |
| Disposez des données utiles à votre business..... | P37 |
| Développez votre activité..... | P40 |
| Gagnez en compétitivité..... | P42 |



SOLUCCIO

Création-Reprise-Transmission

ENTREPRENEZ

Créez votre
entreprise

Reprenez
une
entreprise

Vos 1ers pas
d'entrepreneur

Transmettez
votre
entreprise



Entrenez

Vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise ? Quel que soit l'avancement de votre projet, de l'idée au lancement de votre activité, votre conseiller CCI vous accompagne grâce à nos parcours dédiés. Le prérequis commun à la création et à la reprise : une excellente préparation !

Préparez votre projet

Vous avez envie de vous lancer, mais vous ne savez pas si vous êtes prêt, si l'idée est bonne ou de quelle façon vous y prendre. Voici 3 étapes pour vous aider à y voir plus clair :

- Informez-vous : assistez aux réunions d'informations régulièrement organisées dans votre CCI, et testez votre motivation et aptitude à apprendre sur : www.business-builder.cci.fr/cmspage/tests
- Assistez aux ateliers « Prêt à vous lancer ? » organisés par votre CCI.
- Clarifiez votre projet : lors d'un rendez-vous personnalisé, votre conseiller détermine vos besoins et définit votre feuille de route avec les solutions adéquates.

Votre CCI met à votre disposition une plateforme de services en ligne pour travailler votre projet :

www.occitanie.cci.fr/article/guidedinformation-en-ligne-cci-business-builder

Modalités d'accompagnement : entretiens, ateliers, outils en ligne.

Tarif : 100% pris en charge



Cofinancé par
l'Union européenne



80%
**DES JEUNES
ENTREPRENEURS**
accompagnés par
la CCI
sont toujours en
activité
3 ans après

Créez votre entreprise



Construisez votre projet de création

Ça y est, vous êtes prêt à vous lancer. Vous pouvez démarrer concrètement votre projet et vous pencher sur votre stratégie :

- Réalisez votre étude de marché et votre business plan, avec votre conseiller ou lors d'ateliers proposés par votre CCI.
- Construisez votre offre de produits/services en cohérence avec le marché et établissez le marketing-mix de l'offre.
- De quoi avez-vous besoin ? Personnel, locaux, outils de production, matériel...? Dressez la liste et évaluez l'investissement nécessaire.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec nos experts, ateliers, formations « 5 jours pour entreprendre » et « Micro : les clés pour démarrer. »

Tarifs : sur devis. Possibilité de prise en charge.

Concrétisez !

Faites aboutir votre projet :

- Choisissez la forme juridique de votre entreprise : il existe différentes formes juridiques, définissez celle qui vous convient le mieux grâce à l'expertise de votre conseiller.
- Établissez votre prévisionnel financier.
- Financez : quels sont vos besoins ? Quels sont les financements les plus adaptés ? Votre conseiller est à vos côtés pour monter votre dossier de financement et vous mettre en relation avec des financeurs. (banques, réseau Initiative, Région, ...).
- Immatriculez votre entreprise : rien de plus simple ! Confiez la réalisation de votre formalité à nos experts.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec nos experts, ateliers.

Tarif : sur devis. Possibilité de prise en charge.



Reprenez une entreprise

Si vous optez pour la reprise d'une entreprise, mais ne savez pas encore clairement quel type de structure reprendre, commencez votre recherche :

- Identifiez des entreprises et des contacts sur notre bourse d'affaires : www.occitanie.cci.fr/article/transentreprise
- Cadrez votre projet avec votre conseiller ; il vous met en contact avec des cédants et assure un suivi.

Démarrez votre projet

Vous avez trouvé votre future entreprise, c'est le moment de concrétiser votre projet avec l'appui de votre conseiller expert :

- Analysez l'entreprise : ses atouts et ses faiblesses, et les axes d'amélioration.
- Travaillez le business model : quelles améliorations allez-vous apporter et comment ? Détaillez l'ensemble de votre projet dans votre business plan de reprise.
- Construisez votre plan d'actions : négociation, cadre juridique, fiscal, social et préparez vos 1ers pas dans l'entreprise.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec nos experts, ateliers, mises en relation avec nos partenaires, formation « Repreneur d'entreprise ».

Tarif : sur devis. Possibilité de prise en charge.



Concrétisez et devenez acquéreur

- Choisissez la modalité de rachat la mieux adaptée à votre projet : actifs ou fonds de commerce ? Actions ou parts ?
- Et si on parlait financement ? Il faut tout d'abord établir un prévisionnel financier. Puis, vous définissez le plan de financement avec votre conseiller, qui vous aiguillera vers les dispositifs mobilisables. Enfin, vous monterez ensemble le dossier de financement et serez prêt à le présenter aux financeurs.
- Immatriculez votre entreprise : confiez votre démarche à nos experts.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec nos experts, mises en relation avec nos partenaires, bourses d'affaires en ligne.

Tarif : sur devis. Possibilité de prise en charge.



Vos 1^{ers} pas d'entrepreneur

Faites vos 1^{ers} pas avec votre CCI !



Organisez

- Suivez et pilotez votre business : chiffre d'affaires, panier moyen, nombre de ventes, marge,...
- Gérez la partie administrative : facturation, devis, bons de commande, déclaration de TVA,...



Développez

- Appliquez dès à présent votre stratégie commerciale, et surveillez le marché.
- Réseautez !
- Soyez à la pointe avec le numérique et gagnez en efficacité.
- Vous voulez franchir les frontières ? Développez-vous à l'international.



Recrutez

- Attirez et fidélisez vos futurs collaborateurs.
- Découvrez vos obligations d'employeur et facilitez-vous l'intégration de vos salariés.



Pensez à la RSE

- Définissez votre politique sociale.
- Développez durablement votre entreprise.
- Maîtrisez votre empreinte carbone.

Repreneurs : pensez à communiquer auprès de vos salariés, partenaires et clients.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec nos experts, ateliers, formations, conférences.

Tarif : sur devis. Possibilité de prise en charge.

Transmettez votre entreprise

Vous avez décidé ou envisagez de céder votre entreprise. Votre CCI vous propose un parcours personnalisé et inscrit dans la durée pour aboutir à une cession profitable.

Laissez-vous guider par nos experts en transmission d'entreprise.

Préparez votre projet de cession

Êtes-vous prêt ? Comment vous projetez-vous ? Clarifiez votre projet et évaluez votre motivation lors d'un entretien dédié. Vous déterminez également vos besoins et définissez une feuille de route, avec les étapes indispensables pour mener à bien votre projet.

Consultez notre guide dédié à la cession : www.occitanie.cci.fr/article/guide-de-la-transmission-dentreprise et découvrez les bases pour transmettre votre entreprise.

Modalités d'accompagnement : guides en ligne, entretiens avec nos experts, conférences et forums, webinaires.

Tarif : 100% pris en charge.



Construisez votre projet

Mettez en place une stratégie de cession optimale avec votre conseiller :

- Réalisez un diagnostic de votre entreprise et mettez en œuvre les plans d'améliorations : marché, situation financière, rentabilité, respect des normes, concurrence...
- Évaluez votre entreprise : votre conseiller définit une fourchette de valeur de votre entreprise, et vous remet un dossier d'évaluation pour la proposer à un prix cohérent sur le marché.
- Trouvez LE repreneur : préparez un dossier de présentation complet de votre entreprise pour permettre à votre futur repreneur de se positionner. Rédigez une annonce de cession pertinente qui sera largement diffusée. Qui est votre repreneur cible ? Entrez en contact !

Modalités d'accompagnement : entretiens avec nos experts, mises en relation avec nos partenaires, bourses d'affaires en ligne.

Tarif : sur devis. Possibilité de prise en charge. Rédaction et diffusion de l'annonce : 200€ HT.

Transmettez votre entreprise

Concrétisez la cession

Vous avez trouvé le repreneur idéal et prêt à vous succéder.

Comment mettre en œuvre la cession ? Entourez-vous des bons interlocuteurs pour finaliser la démarche : avocat, notaire, expert-comptable...

Enfin, nos experts se chargent pour vous de la formalité de radiation.

Modalités d'accompagnement : entretiens et suivi avec nos experts.

Tarif : sur devis. Possibilité de prise en charge.



Zoom sur les formalités

Zoom sur les formalités

- La création, la modification ou la cession de votre entreprise nécessite la réalisation d'une formalité.
- Pour gagner du temps et être assuré de la conclusion de votre démarche, confiez-nous la réalisation de votre formalité. C'est notre métier !
- Nos conseillers réalisent pour vous les démarches et vous en garantissent l'aboutissement.



Tarifs TTC de la prestation mandataire, hors frais de greffe

Création

Entreprise individuelle*

82,50€ HT - 99€ TTC

Société Commerciale

115€ HT - 138€ TTC

Modification

Entreprise individuelle*

49,17€ HT - 59€ TTC

Société Commerciale

100€ HT - 120€ TTC

Radiation

Entreprise individuelle*

40,83€ HT - 49€ TTC

Société Commerciale

70€ HT - 84€ TTC

*(dont micro, agent commercial et profession libérale non réglementée)

SOLUCCIO

Financement

FINANCEZ VOS PROJETS





Vous avez des projets pour votre entreprise, et souhaitez les financer.

Dans un marché du financement en constante évolution, nos conseillers experts sont à vos côtés pour trouver la meilleure formule.

Informez-vous

Faites un tour d'horizon des solutions de financement disponibles et familiarisez-vous avec le marché :

- Tendances et dispositifs de soutien.
- Panorama des aides disponibles sur : www.les-aides.fr/
- Règles pour accéder aux financements.
- Méthodologie pour construire un dossier convaincant.

Modalités d'accompagnement : réunions, services en ligne.

Tarif : 100% pris en charge.

Recherchez un financement

Vous avez un projet de croissance ou d'innovation ? Vous envisagez le recours à un cabinet de consultants en ressources humaines ? Vous souhaitez optimiser vos postes de consommation d'énergie tout en préservant votre trésorerie ?

Ressources humaines, développement durable, innovation, développement... Les dispositifs existent pour financer des projets dans tous les domaines de la vie de l'entreprise. Comment solliciter le bon financement ?

- Construisez un plan de financement équilibré.
- Identifiez les financements mobilisables pour vos projets.
- Entrez en relation avec les financeurs sélectionnés.

Vous optimisez le montage de votre dossier et gagnez du temps.

Modalités d'accompagnement : entretiens.

Tarif : sur devis.

+ de **90%**

**DES DEMANDES DE
FINANCEMENT
déposées avec
l'aide de la CCI
aboutissent
favorablement**



Montez votre dossier de financement

Vous avez identifié les financeurs à solliciter et établi votre plan de financement. Il faut maintenant formaliser la demande :

- Élaborez et rédigez le/les dossier(s) de financement à déposer.
- Présentez une demande convaincante et structurée.
- Déposez et suivez votre dossier.

Vous gagnez du temps dans l'obtention des financements, et présentez une demande conforme aux attentes des financeurs.

Modalités d'accompagnement : entretiens.

Tarif : sur devis.



Surmontez les difficultés

En cas de difficultés économiques ou liées à des aléas extérieurs et si vous avez besoin de soutien pour traverser cette période difficile, votre CCI vous aide à trouver les solutions les mieux adaptées à votre situation, à obtenir un soutien psychologique et rompre votre isolement :

- Analyse de votre situation financière et identification des premières actions correctrices à mener.
- Prise de mesures conservatoires.
- Orientation vers les dispositifs appropriés (CIP, services de l'Etat, médiation, Tribunal de Commerce...)
- Activation de mesures spécifiques.
- Suivi de votre entreprise.

La confidentialité de votre démarche est garantie. Votre conseiller est un expert et dispose d'une connaissance pointue des dispositifs d'aides.

Modalités d'accompagnement : entretiens.

Tarif : 100% pris en charge.



N'hésitez pas à solliciter nos conseillers experts en amont de chaque projet : ils ont accompagné 3000 entreprises en 2021 dans leurs recherches de financements.

SOLUCCIO

Numérique

ACCÉLÉREZ AVEC LE NUMÉRIQUE



Nous vous accompagnons dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre stratégie digitale : webmarketing et usages du numérique.

Évaluez votre présence en ligne : le diagnostic numérique

La transition numérique est un enjeu majeur pour les entreprises, et induit de nouvelles pratiques de collaboration et d'échanges avec vos collaborateurs, clients, fournisseurs, prestataires. Les technologies du numérique génèrent aussi de la valeur pour votre entreprise.

Pour vous permettre de vous situer dans cette transition, et établir une feuille de route, votre conseiller expert du numérique réalise un diagnostic complet sur :

- Votre offre de produits/services en ligne.
- Vos processus internes (dématérialisation, automatisation, système d'informations...).
- Votre pilotage du digital.
- Vos ressources humaines (montée en compétences, marque employeur...).
- Votre gestion des données (RGPD, cybersécurité...).

Grâce à la restitution et l'analyse par votre conseiller, avec la remise du rapport de diagnostic et ses préconisations, vous obtenez une vision à 360° de l'avancée de votre transformation numérique, et définissez vos priorités pour mettre en place une organisation adéquate, ou lancer votre stratégie digitale.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec nos experts.

Tarif : sur devis. Possibilité de prise en charge.



41%
DES ENTREPRISES
FRANÇAISES
reconnaissent
que le digital
contribue à leur
chiffre d'affaires
(source Ipsos 2021)



Optimisez votre stratégie digitale

Vous voulez mettre en place ou accélérer votre stratégie digitale ? Parce que se lancer sur le web peut paraître compliqué, parce que vous n'êtes pas un spécialiste, ou manquez de temps, votre conseiller CCI vous propose un coaching dédié.

Exposez-lui vos besoins, objectifs, projets ou problématiques ; il vous proposera des actions à mettre en place et assurera aussi le suivi de ces actions.

Les sujets sont variés : référencement, e-commerce, réseaux sociaux...

Votre conseiller est à vos côtés, et vous apporte son expertise neutre et impartiale.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec nos experts, ateliers, webinaires.

Tarif : sur devis.



Diagnostiquez votre site web

Votre site internet ne répond pas à vos attentes ? Vous n'avez pas assez de visites, de contacts, de demandes de devis ? Pour comprendre et améliorer les performances de votre site, l'audit est une valeur ajoutée incontournable. Votre expert CCI réalise une analyse en profondeur :

- L'ergonomie et le graphisme de votre site.
- La valorisation de votre offre.
- Vos services en ligne pour vos clients.
- Le référencement.

L'outil d'audit comporte plus de 90 indicateurs qui vous donneront une vision précise de l'intégralité de votre site. Chacun des indicateurs sera étudié et exploité par votre conseiller expert.

Vous bénéficiez de son expertise et de son objectivité. Il vous remettra et commentera le rapport d'audit détaillé, ainsi que les recommandations pour améliorer la qualité de votre site et son référencement.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec un expert du numérique.

Tarif : sur devis.



Rédigez un cahier des charges pour le web



88% des internautes se renseignent sur internet avant d'acheter en magasin (source DigitasLBI).

Votre site web doit donc être votre vitrine, et inciter à l'achat.

Parce que bien définir ses besoins est capital, votre conseiller numérique vous accompagne dans l'élaboration du cahier des charges de votre site (création ou refonte). Il va réaliser :

- Le recueil de vos attentes et besoins.
- La rédaction du cahier des charges.
- Le conseil dans la recherche et le choix du prestataire.
- L'analyse précise des devis que vous recevrez.

Votre conseiller agit ainsi en véritable maître d'œuvre, et vous permet d'aborder sereinement la création/refonte de votre site.

Vous disposez d'un outil de pilotage compréhensible et correspondant à vos attentes, et avez accès à une base de données de prestataires numériques dans votre région, visés par la CCI.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec un expert du numérique.

Tarif : sur devis.

Analysez votre concurrence digitale

Vous envisagez de créer ou refondre votre site internet, pour être visible et développer votre chiffre d'affaires. Mais vous manquez d'idées, de temps ou de connaissances. Analysez les sites de vos concurrents pour vous démarquer et vous inspirer des bonnes pratiques.

Pour vous y aider, votre conseiller expert du numérique réalise pour vous une étude complète des sites web de vos concurrents :

- Champs sémantiques .
- Design et ergonomie.
- Aspects techniques.
- Référencement naturel et maillage du site.
- Contenu textuel.
- Mobilité et vitesse de chargement.
- Présence sociale.
- Mise en œuvre du RGPD.

Il vous restitue son analyse, avec les points positifs et négatifs de chaque site concurrent, et vous fait bénéficier de son expertise.

Vous saurez ainsi comment vous différencier et mettre en avant vos produits, services, savoir-faire.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec un expert du numérique.

Tarif : sur devis.



Vendez sur les réseaux sociaux

En 2022, 80,3% des français sont présents sur les réseaux sociaux, soit 3 millions de plus depuis 2021 (source BDM 2022). Communiquer sur les réseaux est donc indispensable.

Pour autant, pas facile de se lancer ! Quel réseau cibler ? Comment publier ? Comment engager ?

Votre conseiller numérique va vous aider à gagner en visibilité sur le ou les réseaux adaptés à votre entreprise et votre clientèle :

- Sélection de réseau(x).
- Création ou optimisation de votre page.
- Stratégie de publication.
- Suivi de l'engagement et gestion des avis clients.
- etc.

Un guide complet détaillant toutes les étapes et astuces pour vous mettre en avant efficacement vous est remis.

Vous saurez animer vos réseaux et gagner en visibilité.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec un expert du numérique.

Tarif : sur devis.



Protégez vos données et votre base clients avec une sensibilisation au RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur en mai 2018, impose à chaque entreprise de sécuriser les données dont elle dispose. Le rôle de chaque collaborateur étant primordial, votre CCI vous propose un dispositif pour les sensibiliser, dans le cadre d'une réunion d'une demi-journée dans votre entreprise :

- Introduction générale et enjeux.
- Qu'est-ce que le RGPD ?
- Définition de la notion de données personnelles.
- Impact sur l'informatique et la sécurité.
- Echanges et réponses aux questions.

En sensibilisant vos collaborateurs, vous serez en conformité avec la réglementation, et pourrez adopter les mesures pour assurer la confidentialité des données, et ainsi renforcer la confiance de vos parties prenantes.

Modalités d'accompagnement : atelier animé par un expert du numérique.

Tarif : 325€ HT.



SOLUCCIO

Compétences RH

**DYNAMISEZ VOS
RESSOURCES HUMAINES**



Une bonne gestion des ressources humaines permet à votre organisation de disposer des compétences nécessaires pour améliorer la performance de votre entreprise tout en permettant aux salariés de s'épanouir. C'est donc une adaptation continue pour gérer son personnel de façon efficiente.

Avec ses conseillers formés et spécialisés en RH, votre CCI vous aide à monter en compétences dans la gestion et l'optimisation de vos ressources humaines.

Réalisez un diagnostic RH

Optimiser sa gestion des ressources humaines est indispensable à la valorisation des compétences, l'amélioration des conditions de travail, la communication et les relations sociales.

Pour vous permettre d'identifier les améliorations possibles et anticiper les changements d'organisation, votre conseiller expert en RH vous propose un parcours en 3 étapes :

- Collecte des informations et état des lieux des pratiques RH dans votre entreprise.
- Restitution du diagnostic et préconisations, présentation du plan d'actions.
- Suivi et bilan.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec un expert RH.

Tarif : 100% pris en charge .

«L'action bénéficie d'un soutien de l'Union Européenne dans le cadre de la programmation FSE+ 20212027»



Mettez en place le CSE

Le Comité Social et Economique (CSE) est l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise : il est obligatoire si vous employez plus de 11 salariés sur 12 mois consécutifs.

Votre CCI vous propose un accompagnement personnalisé pour instaurer le CSE dans votre entreprise :

- Recensement des obligations et mise à disposition du cadre juridique.
- Définition des étapes clés et du calendrier.
- Travail sur la composition, les attributions et les moyens du CSE.
- Mise à disposition du calendrier du processus électoral et la Base de Données Économiques et Sociales (BDES).

Vous serez ainsi formé sur les apports méthodologiques et les bonnes pratiques pour mettre en place le CSE dans votre entreprise.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec un expert RH.

Tarif : sur devis.





Pilotez des entretiens professionnels

Tous les 2 ans, l'entretien professionnel est un rendez-vous obligatoire avec le salarié. Pour inscrire ces entretiens dans une stratégie RH globale, structurer et améliorer votre conduite d'entretien, votre CCI vous accompagne et vous aide à :

- Acquérir les outils nécessaires à cette démarche.
- Positionner la démarche comme un outil de management.
- Maîtriser les enjeux et les spécificités réglementaires.
- Piloter le déploiement des entretiens professionnels en intégrant les besoins spécifiques de votre entreprise.

Vous serez ensuite à même de préparer, conduire et formaliser vos entretiens.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec un expert RH.

Tarif : sur devis.

Recrutez efficacement

Vous avez du mal à trouver la perle rare ?
Votre CCI vous aide à optimiser votre processus de recrutement :

- Identification de vos besoins.
- Définition du poste, du profil et du type de contrat.
- Valorisation de votre entreprise et de vos pratiques managériales.
- Conception des outils de sélection sur mesure.
- Sensibilisation à la conduite d'entretiens.
- Mise en place du plan d'intégration du nouveau collaborateur.

Un ensemble de supports vous est également remis (fiches pratiques, modèles...).

Modalités d'accompagnement : entretiens avec un expert RH.

Tarif : sur devis.

58%
DES RECRUTEMENTS
sont jugés difficiles
par les entreprises
(Source Pôle Emploi 2022)



Rédigez vos fiches de poste

Parce que disposer de fiches de poste claires et bien rédigées est un véritable levier de management, votre CCI vous propose un appui méthodologique et pratique pour :

- Connaître les objectifs de la fiche et ses composants fondamentaux.
- Apprendre à la rédiger (cas concrets pour votre entreprise).
- Utiliser la fiche de poste comme un outil de gestion.

Un guide, des fiches pratiques et des modèles vous sont remis.

C'est également un premier pas vers la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec un expert RH.

Tarif : sur devis.

Faites reconnaître les compétences

Parce que les compétences acquises au cours de la vie professionnelle ne sont pas toujours suffisamment valorisées, le réseau CCI a développé les Certificats de Compétences en Entreprise (CCE). Véritable outil de reconnaissance, il permet de développer l'employabilité de vos collaborateurs.

- 12 certifications proposées.
- Reconnaissance valable cinq ans.
- Eligible au CPF.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec un expert RH.

Tarif : Coût du certificat 500€, accompagnement et formation sur devis.





Gérez les conflits avec vos apprentis

Si l'apprentissage est un bon moyen pour former des jeunes aux métiers de l'entreprise, il arrive que des difficultés surviennent (relationnelles, juridiques, ...). La CCI met à votre disposition un médiateur qui peut être saisi :

- À tout moment par l'une des parties au contrat, pour tout litige lié à l'exécution ou la rupture de contrat.
- Obligatoirement par l'apprenti si celui-ci souhaite démissionner.
- En cas d'exclusion définitive par le CFA.

Le médiateur est là pour vous accompagner dans la recherche d'une solution amiable, dans un souci de sécurisation du parcours de formation.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec un expert RH.

Tarif : 100% pris en charge par votre CCI.

«L'action bénéficie d'un soutien de l'Union Européenne dans le cadre de la programmation FSE+ 20212027»



SOLUCCIO

Développement durable

DÉVELOPPEMENT DURABLE





Enviroveille : restez informé

La réglementation sur l'environnement et la santé sécurité au travail évolue et change constamment. Vous n'avez pas toujours le temps de chercher les informations, ou vous ne savez pas où et comment les trouver ? Grâce à Enviroveille, le 1er site créé en matière de veille juridique, automatisez votre veille et gagnez du temps :

- Recevez régulièrement une alerte par courriel sur l'actualité réglementaire.
- Créez votre propre alerte personnalisée et recevez tous les mois l'actualité de votre secteur d'activité.
- Accédez à une base de données juridiques (textes réglementaires, jurisprudence, projets de textes...).
- Recevez tous les 2 mois le Courrier de l'Environnement Industriel.

Vous choisissez les alertes que vous souhaitez.

Le site est actualisé de façon permanente par des juristes spécialisés, vous avez la certitude de disposer d'informations fiables.

Modalités : courriels, courrier, site web.

Tarifs :

- Alerte réglementaire : 161,04€ TTC/an.
- Veille personnalisée et alerte : 322,08€ TTC/an.
- Courrier de l'Environnement Industriel : 407,68€ TTC/an.
- Base de données juridiques+veille+alerte : 644,16€ TTC/an.
- Pack intégral : 901,56€ TTC/an.



Préservez la santé et la sécurité de vos salariés

Répondre aux problématiques santé-sécurité de votre entreprise permet de protéger vos salariés en plus de réduire les coûts. C'est une obligation d'employeur mais également un moyen de gagner en attractivité.

Informez-vous

- Appréhendez les enjeux de la santé-sécurité au travail et de la prévention des risques.
- Découvrez comment être à jour de vos obligations légales d'employeur.
- Détectez de potentiels gains de performance.

Modalités d'accompagnement : réunions animées par des experts et en partenariat avec la DREETS Occitanie, newsletters, service de veille en ligne.

Tarif : 100% pris en charge par votre CCI. Veille en ligne selon options.



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Évaluez les risques dans votre entreprise

Pour être en conformité avec la réglementation, prévenir les accidents et les coûts associés, réalisez un état des lieux dans votre entreprise :

- Visite de vos locaux pour identifier les risques.
- Entretien sur votre politique santé-sécurité.
- Identification des risques potentiels.
- Définition d'un plan d'actions.

Vous aurez les clés pour prioriser et mettre en place les transformations nécessaires.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec un expert, visite de votre entreprise.

Tarif : 100% pris en charge par votre CCI.





Mettez en œuvre votre plan de prévention des risques

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est obligatoire dans toutes les entreprises dès l'embauche du 1er salarié. Il s'agit de lister et prévenir les risques auxquels sont exposés les salariés.

L'objectif de ce document est de vous permettre d'être en conformité réglementaire et de gagner en autonomie dans la démarche de prévention.

Modalités d'accompagnement : entretiens individuels avec un expert, ateliers collectifs, en partenariat avec la CARSAT.

Tarif : 100% pris en charge par votre CCI.



Prévenez les risques chimiques

De nombreux produits chimiques sont présents dans les entreprises, et font partie du quotidien des salariés quel que soit le secteur d'activité. Ils représentent un risque pour leur santé. En tant qu'employeur, la législation vous impose de mettre en place une démarche de prévention des risques chimiques.

Participez à nos ateliers et découvrez comment prévenir les accidents et les coûts associés, et gagnez en autonomie dans la démarche.

- Prenez connaissance de tous les enjeux de la prévention.
- Créez votre compte sur le Système d'Évaluation et d'Information sur les Risques Chimiques en milieu professionnel (SEIRICH).
- Complétez l'outil.
- Identifiez les substitutions des produits chimiques.

Modalités d'accompagnement : atelier en partenariat avec la CARSAT.

Tarif : 100% pris en charge par votre CCI.



604 565
accidents du travail
ont eu lieu en 2021
(source INRS)

Optimisez vos consommations d'énergie

Plus que jamais, la maîtrise de la consommation d'énergie est un sujet prioritaire. Ses enjeux sont multiples pour l'entreprise : coûts, impact environnemental, image.

Quelles actions mener pour répondre à ces enjeux ? Quels investissements sont nécessaires ? Quelles sont les aides disponibles ? Les conseillers experts en énergie de votre CCI vous aident à comprendre et agir.

Situez-vous

- Évaluez en ligne de la maturité énergétique de votre entreprise : www.occitanie.cci.fr/article/flashdiag-energie
- Accédez à l'information technique et réglementaire.
- Abordez les différentes problématiques liées à l'énergie : achat, réduction de la consommation, rénovation énergétique, ...
- Réalisez un état des lieux : audit de vos factures, de vos consommations d'énergie.
- Utilisez un outil de comptabilité énergétique.

Modalités d'accompagnement : entretiens, réunions animées par des experts, newsletters, diagnostic en ligne.

Tarif : 100% pris en charge par votre CCI.

Diagnostiquez

Pour aller plus loin et obtenir un bilan de la situation énergétique globale de votre entreprise, identifier des surcoûts et des pistes de réduction de consommation, votre conseiller vous propose de réaliser :

- L'étude du profil énergétique de votre entreprise.
- L'analyse de vos contrats et de vos factures sur 3 ans.
- Un état des lieux complet sur tous vos process et équipements.

Il vous remet un rapport présentant des préconisations par unité avec différents niveaux de coûts.

Il va également identifier les interlocuteurs ou entreprises à solliciter pour mettre en œuvre les améliorations possibles, et vous orienter vers des financements potentiels pour soutenir votre démarche d'économies d'énergie.

Modalités d'accompagnement : entretiens, visite de votre entreprise.

Tarif : sur devis.



Économisez durablement

Afin de mener à bien votre démarche de maîtrise de l'énergie, il est indispensable de disposer d'un pilote en charge de l'énergie dans votre entreprise.

Pour vous épauler et vous guider dans l'élaboration de ce système de management de l'énergie, votre conseiller vous propose un coaching personnalisé :

- Réalisation du diagnostic.
- Formation sur les outils.
- Définition des pistes et axes d'optimisation.
- Un point d'étape tous les 3 mois sur les actions engagées et les résultats obtenus (devis, retour sur investissement, économies réalisées...).

Vous pourrez ainsi pérenniser la démarche à long terme, et piloter les projets d'économies d'énergie.

Modalités d'accompagnement : entretiens, visite de votre entreprise, coaching.

Tarif : sur devis.



Rénov'occitanie
Ma rénovation énergétique



Nos solutions énergie dédiées à l'industrie



Formez un référent énergie

Vous êtes industriel ou gérez une entreprise du tertiaire complexe et cherchez des solutions d'optimisation énergétique réalistes et rentables ?

Formez un salarié en charge de l'énergie grâce à un programme piloté par l'ATEE.

Son rôle ? Concevoir, mettre en place et coordonner les actions d'amélioration de vos performances énergétiques. Comment ? En intégrant le programme Prorefei :

- 1 MOOC pour réviser ou acquérir les connaissances théoriques fondamentales de l'efficacité énergétique.
- 1 formation collective en présentiel, pour concevoir et piloter sa démarche, analyser et optimiser les consommations, élaborer et suivre un plan d'actions, assurer une veille.
- L'accompagnement du salarié en situation de travail pour gérer concrètement une action de maîtrise de l'énergie.

Les résultats attendus : un retour sur investissement à court terme et durable, et l'amélioration de votre impact environnemental.

Modalités d'accompagnement : formation.

Tarif : sur devis, possibilité de prise en charge selon éligibilité.

PROREFEI
La formation des référents
énergie dans l'industrie



Démarche CSPE/ TICFE à taux réduit

La Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), l'une des principales taxes sur l'électricité en France, est fusionnée avec la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE).

Depuis Février 2022, la TICFE a été abaissée « au montant minimum » de 0,5 € / MWh par le gouvernement en réponse à la crise de l'énergie. Vous pouvez peut-être prétendre à la récupération d'une partie de la taxe 2021.

Votre conseiller CCI peut vous décharger de la démarche pour être remboursé de votre trop-payé et accéder au taux réduit auquel vous avez droit :

- Vérification de votre éligibilité (activité industrielle et électro-intensive).
- Recense les informations déclaratives.
- Étudie le procédé industriel de votre entreprise.
- Prépare et dépose le dossier de déclaration.
- Présente au collaborateur de votre choix les formalités à accomplir chaque année.

Vous n'avez pas de frais à avancer jusqu'au remboursement du trop-versé.

Modalités d'accompagnement : entretiens et montage de dossier.

Tarif : sur devis.

Construisez votre démarche environnementale

Réduire son impact environnemental est un enjeu incontournable pour votre entreprise. Cela permet de réduire vos coûts, de mieux affronter les crises et aléas climatiques, de valoriser votre image auprès de vos clients, partenaires et salariés, d'ouvrir de nouveaux marchés et d'innover en vous différenciant de la concurrence.

Comment aborder ou conduire cette démarche ? Votre CCI vous accompagne.

Gérez l'information

Où et comment s'informer ? Quelles sont les sources ? Que pouvez-vous faire dans votre entreprise ?

Découvrez les éléments clés, et amorcez votre démarche :

- Conformité réglementaire.
- Dispositifs financiers.
- Appuis techniques.
- Communication interne.

Modalités d'accompagnement : réunions, newsletter, service de veille, webinaires.

Tarif : 100% pris en charge par votre CCI.

Mettez en place votre démarche de transition écologique

Pour identifier les étapes de votre démarche et lever les freins, les experts des CCI d'Occitanie réalisent une analyse adaptée à votre activité et à vos orientations environnementales :

- Gestion des déchets, économies d'énergie et d'eau.
- Conception (REACH, RoHS, Ecoconception, ...).
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).
- Sites et sols pollués, bruit.
- Maîtrise des risques.
- Stratégie d'achats durables, ...

Vous définissez un plan d'actions grâce aux préconisations délivrées pour mener à bien votre démarche en faveur de l'environnement.

Modalités d'accompagnement : visite de votre entreprise, entretiens avec un expert, ateliers.

Tarif : sur devis. Possibilité de prise en charge.



Construisez votre démarche environnementale



Visez la certification ou la labellisation de votre système de management environnemental ou RSE

Affichez et valorisez votre engagement grâce à l'obtention d'une certification ou labellisation. C'est une reconnaissance de la mise en place du système de management environnemental dans votre entreprise.

Vous pouvez entamer le processus étape par étape, pour vous assurer de la mise en place des actions définies et vérifier si les habitudes sont bien ancrées.

Vous bénéficiez d'un suivi et de conseils pour faire reconnaître votre démarche.

Modalités d'accompagnement : entretiens avec un expert, formations, ateliers.

Tarif : sur devis. Possibilité de prise en charge.



Faites financer vos investissements et votre démarche développement durable et responsabilité sociale grâce à nos accompagnements dédiés (cf page 13)

**DÉVELOPPEZ-VOUS À
L'INTERNATIONAL**



Rencontrez nos experts



Développez-vous à l'export

Vous voulez vous ouvrir ou accélérer votre développement à l'international ? Quel que soit votre projet, votre conseiller international CCI, membre de la Team France Export Occitanie, est votre interlocuteur pour vous aider à :

- Vous informer et valider votre potentiel.
- Choisir vos marchés, et démarrer sur un marché cible.
- Financer et sécuriser votre démarche.
- Rencontrer des prospects (salons, rencontres BtoB).
- Participer à un programme d'immersion ou d'accélération.
- Communiquer à l'international.
- Accomplir vos formalités.
- Recruter un VIE (Volontariat International en Entreprise).
- Gérer votre présence à l'étranger et vous implanter.



Team France Export Occitanie rassemble toutes les solutions proposées par les Régions, les services de l'Etat, Business France, la CCI Occitanie et BPI France.

www.teamfrance-export.fr/occitanie

Modalités d'accompagnement : entretiens.

Tarif : sur devis. possibilité de prise en charge.



Développez-vous en Europe

Partez à la conquête des marchés européens avec notre équipe d'experts qui vous accompagnent dans vos projets de développement, d'innovation et d'internationalisation.

Vous bénéficierez de services adaptés à vos besoins :

- Accès aux financements européens.
- Réglementations européennes.
- Recherche de partenaires commerciaux, technologiques, R&D.
- Innovation.

Le réseau Enterprise Europe Network est cofinancé par la Commission Européenne, qui réunit plus de 650 organisations au service des entreprises dans 66 pays.

www.entreprise-europe-sud-ouest.fr/

Modalités d'accompagnement : entretiens, réunions d'information.

Tarif : 100% pris en charge



L'Europe à la portée de votre entreprise



SOLUCCIO

Informations économiques

**DISPOSEZ DES DONNÉES UTILES
À VOTRE BUSINESS**

559.83

786.2

185

146

89

42

29

10

36



Vous êtes chef d'entreprise, cadre dirigeant ou porteur de projet ? Vous cherchez à élaborer une stratégie d'entreprise ou à développer de nouveaux projets ? Prenez les bonnes décisions en vous appuyant sur la connaissance de votre marché et de votre environnement socio-économique grâce aux analyses et outils élaborés par l'Observatoire Economique des CCI d'Occitanie (**OBSéco**).

OBSéco vous propose une offre de solutions adaptées à vos problématiques commerciales spécifiques.

OBS éco

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES CCI D'OCCITANIE

Profil de territoire

Pour bien connaître le territoire où vous êtes implanté, ou allez vous installer, votre conseiller réalise pour vous une présentation détaillée du territoire, avec plus de 50 indicateurs socio-économiques récents à l'échelle d'une commune, intercommunalité ou département d'Occitanie :

- Données socio-démographiques (revenu, logement, population).
- Tissu économique (entreprises, taille, secteur d'activité...).
- Emploi.
- Equipements.

Les indicateurs territoriaux sont comparés aux valeurs observées au niveau départemental.

Grâce à un ciblage sur mesure, ce rapport détaillé de votre territoire vous aiguille dans votre développement.

Tarif : 240€ HT.



Fichiers d'entreprises

Comment cibler et prospector de nouveaux prospects ? Identifier une entreprise précise ? Trouver des fournisseurs ou encore enrichir un fichier existant ?

En obtenant un fichier qualifié à partir d'une recherche multicritère (zone géographique, secteur d'activité, tranche d'effectifs, date de création...).

Votre CCI vous propose le Fichier des Entreprises Françaises, accessible en ligne : www.aef.cci.fr/

Vous constituez le fichier dont vous avez besoin ou consultez librement des fiches et données de chiffrage.

Vous disposez de données consolidées et facilement exploitables.

Tarif : Frais de gestion forfaitaires à partir de 5€ HT, coût à l'adresse à partir de 0,19€ HT, dégressivité par tranche.



Chiffres clés de marché

Où se trouvent vos clients ? Qui sont vos concurrents ? Quel est votre marché potentiel ?

OBSéco vous permet de disposer de ces données clés sur la consommation locale, par zone ou activité, pour créer, reprendre ou développer votre activité commerciale :

- Zone de chalandise.
- Population.
- Concurrence.
- Marché de consommation.

Vous avez accès à des informations ciblées pour bien connaître votre marché.

Tarif : 240€ HT.

Analyse de marché

Vous êtes dans le commerce de détail ou des services aux particuliers et vous avez un projet de création, de reprise ou de développement ? Vous souhaitez l'évaluer ?

Vous devez solliciter des financements et convaincre vos futurs partenaires ? Mettez toutes les chances de votre côté avec l'analyse de marché OBSéco, et disposez d'une étude sur-mesure des données locales en lien avec votre activité :

- Zone de chalandise.
- Population et profils de clientèle.
- Concurrence.
- Marché potentiel de consommation.
- Destinations de consommation par lieux et formes de ventes.

Vous exposez votre projet à votre conseiller CCI lors d'un entretien individuel et personnalisé.

Vous bénéficiez d'un rapport détaillé et argumenté pour convaincre les financeurs et affiner votre stratégie.

Tarif : sur devis.

2365
ÉTUDES
ÉCONOMIQUES
réalisées en 2021

SOLUCCIO

Développement commercial

DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ





Développez votre business

Vous avez besoin de développer votre activité ou de conquérir de nouveaux marchés ?
Votre CCI vous aide à structurer votre stratégie commerciale d'entreprise :

- Accédez facilement aux marchés privés et publics grâce au recensement réalisé par votre CCI.
- Connectez-vous aux appels d'offres de votre filière.
- Construisez et développez votre réseau d'affaires.
- Entrez en contact avec les donneurs d'ordres sur les grands marchés et les filières à potentiel.
- Partagez des expériences avec d'autres chefs d'entreprise.
- Bénéficiez d'outils d'aide à la décision avec des données chiffrées sur votre zone économique.

Vous découvrez de nouveaux relais de croissance et identifiez des opportunités commerciales, tout en développant votre réseau.

Vos CCI d'Occitanie mettent également en place des stands collectifs à destination des entreprises dans des salons professionnels, tels que le SIANE à Toulouse et organisent des rencontres BtoB comme INTERSUD à Béziers.

Vous pouvez intégrer les clubs d'affaires thématiques mis en place : achats, stratégie, maintenance industrielle, etc.

Modalités d'accompagnement : entretiens, ateliers, coaching.

Tarif : selon accompagnement.



SOLUCCIO

Compétitivité

GAGNEZ EN COMPÉTITIVITÉ



Boostez votre activité

Comment gagner en compétitivité et faire face à une concurrence toujours plus rude ?

Prix, qualité, coût, la compétitivité s'étend à tous les domaines de l'entreprise : organisation, achats, management, innovation, etc.

Pour vous aider à gagner en performance, vos CCI d'Occitanie vous proposent un programme complet d'information et d'accompagnement. Ce programme est modulable et déclinable selon les spécificités de chaque filière et est accessible à chaque entreprise.

Il vous permet par exemple :

- D'être connecté avec les offreurs de solutions et donneurs d'ordre de différents domaines d'activité sur la plateforme CCI Business Occitanie : www.occitanie.ccibusiness.fr/
- De vous aider à définir vos objectifs stratégiques.
- D'optimiser les achats de votre entreprise.
- De renforcer votre leadership.
- D'optimiser votre organisation.

Chaque conseiller expert de votre CCI vous propose le parcours adapté à votre besoin.

Modalités d'accompagnement : entretiens, ateliers, coaching, clubs d'entrepreneurs, outils en ligne.

Tarif : selon accompagnement.



DES CONSEILLERS PROCHES DE VOUS DANS TOUTE L'OCCITANIE

VOTRE CONSEILLER CCI

Écoute, neutralité et confidentialité sont ses maîtres mots

05 65 20 35 01
www.lot.cci.fr



04 66 49 00 33
www.lozere.cci.fr



05 65 77 77 00
www.aveyron.cci.fr



05 63 22 26 26
www.montauban.cci.fr



05 67 46 60 00
www.tarn.cci.fr



04 66 879 879
www.gard.cci.fr



05 62 61 62 61
www.gers.cci.fr



05 61 33 65 00
www.toulouse.cci.fr



04 99 51 52 00
www.herault.cci.fr



05 62 51 88 88
www.tarbes.cci.fr



05 61 02 03 04
www.ariège.cci.fr



04 68 10 36 00
www.aude.cci.fr



UN PROFESSIONNEL À VOS CÔTÉS

Il met son expérience auprès des entreprises à votre service

UN ACTEUR CLÉ DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Il active ses réseaux et ses compétences territoriales pour votre projet

04 68 35 66 33
www.perpignan.cci.fr



SOLUCCIO

Les offres



CCI OCCITANIE
PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

SOLUCCIO, LES OFFRES DES CCI D'OCCITANIE



CRÉATION REPRISE
TRANSMISSION



FINANCEMENT



NUMÉRIQUE



COMPÉTENCES
RH



DÉVELOPPEMENT
DURABLE, RSE



INTERNATIONAL



INFORMATIONS
ÉCONOMIQUES



DÉVELOPPEMENT
COMMERCIAL



COMPÉTITIVITÉ

www.occitanie.cci.fr